**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 3 (1865)

**Heft:** 15

**Artikel:** Les bottes de Cendrillon : (6)

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-178027

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## LES BOTTES DE CENDRILLON

(6)

Un matin le concierge me dit:

 Le propriétaire s'impatiente; il faut que M<sup>11e</sup> Pervenche aille à l'hôpital.

— A l'hôpital! m'écriai-je avec un accent terrible, c'est bon pour nous, mais elle!... Et je m'élançai vers l'escalier.

Il était temps. Le propriétaire était déjà dans l'antichambre.

— Pas un mot de plus!... lui dis-je avec un mépris écrasant. Vous n'avez point de pitié!... Je sais que la prière est inutile! Eh bien! je vais vous payer, moi!...

Le misérable me rit au nez pour toute réponse. Aussitôt je lui répondis d'un ton qui fit brusquement cesser son ironique gaieté:

— Je parle sérieusement. Attendez deux minutes et je reviens. Je courus à mon échoppe. Il y avait à cette époque, au chevet de mon lit, une tirelire de faïence où, depuis quinze ans, je mettais mes économies de chaque semaine. D'un coup je la brisai. Mon trésor se montait à six cents francs, à peu près. Six cents francs! c'était le prix de deux termes échus. Mais le reste? La maladie coûte cher! Je jetai un triste coup d'œil sur ma baraque. A peine suffisait-elle à me loger!... Ce jour-là seulement j'ai regretté amèrement de n'être pas plus riche!

— Allons!... dis-je avec un soupir, il faut que le propriétaire se contente de la moitié!

Je réussis à peine ; enfin , je réussis , et je rentrai rayonnant chez ma Pervenche.

- Ou'v a-t-il? demanda-t-elle.

— Rien!... répondis-je d'un air indifférent. Le propriétaire qui voulait vous rendre visite.... J'ai pensé que cela vous contra-rierait, et je l'ai renvoyé.

- Merci, mon ami!... murmura-t-elle avec un sourire qui me paya mille fois ma vieille tirelire.

Jamais, je vous le jure, elle n'aurait rien su de tout cela, monsieur. Mais il me fallut retourner à mon échoppe. N'était-ce pas pour elle que j'allais travailler désormais? Par malheur, les portiers sont si bavards, que le soir, à mon retour, elle avait appris tous les événements de la matinée.

— Je sais tout! me dit-elle d'une voix que j'ai encore dans l'oreille et dans le cœur.

— Quoi donc?... demandai-je en rougissant.

— Allons, pas de mensonge!... poursuivit la jeune fille. Venez près de moi, que je vous remercie!...

Il n'y avait pas moyen de nier, et je répondis:

— Ne parlors pas de cela maintenant!... Plus tard! Ce qu'ii faut, c'est vous bien soigner, et ne pas avoir trop de honte d'accepter les services d'un pauvre savetier!... En disant cela, je m'étais approché de la couchette! Tout à coup Pervenche se souleva, me saisit rapidement la main et me l'embrassa!...

Oui, monsieur, elle me l'a embrassée!... Ses lèvres roses et fraîches ont touché cette main noire et poilue, cette main qui sent le cuir et que la poix rend gluante; cette main-là, Pervenche l'a embrassée!...

En entendant ces paroles, le bon vieillard éclata en sanglots.

Quant à moi, je n'avais plus besoin de la fée de Sterne pour me faire pleurer. Mes larmes coulaient avec abondance. Je saisis, à mon tour, la main qu'il me montrait avec orgueil, et je m'écriai d'une voix partie du fond de mon cœur:

- Oh!... tenez... vous êtes un brave homme!

Il v eut un long silence.

On n'entendait plus dans l'échoppe que le bruit de nos poitrines palpitantes et oppressées. Ni le vieillard ni moi n'avions plus la force de parler, l'émotion nous étouffait.

En ce moment, j'aperçus un jeune homme qui marchait rapidement sur le trottoir. Il était en costume de voyage et tout couvert d'une épaisse couche de poussière. Je le vis disparaître en courant sous la porte de la maison d'en face : mais ce fut à peine

si je remarquai cette courte et fugitive apparition. Le vieillard avait essuyé ses larmes et reprenait ainsi son touchant récit:

Désormais j'avais le droit de me présenter chez Pervenche. Je pouvais soigner, veiller, consoler la pauvre malade, qui, triste et sans volonté, m'abandonnait une autorité pleine et entière.

Elle se plaisait à faire tout ce que je demandais, à m'obéir comme un enfant obéit à sa mère aux heures de souffrance. Mais, hélas! malgré ma tendresse attentive, malgré sa charmante soumission, elle dépérissait, elle s'éteignait de jour en jour. Son visage prénait un aspect si délicat, si fréle, qu'on eut craint de le voir se fondre et se briser au moindre contact, au plus léger toucher. Je tremblais, lorsque je la voyais s'appuver en équilibre sur sa main longue et diaphane. Des reflets pâles et bleuâtres jetaient un voile sinistre sur la mate blancheur de sa peau, jadis si rose et si riante. Je ne saurais vous dire quelle lumière languissante, humide, réveuse, angélique, baignait ses yeux incertains et à peine entr'ouverts. Déjà elle entrevoyait, à travers ses paupières transparentes, les plaines du ciel, sa première, sa seule et véritable patrie!... Elle se mourait, monsieur, elle se mourait! à dix-sept ans à peine!...

J'étais allé prévenir le médecin. Il se passa plusieurs jours avant qu'un seul se rendît à ma prière. Ces messieurs n'aiment pas à se déranger, lorsque celui qui les est venu requérir porte la veste et la casquette de l'ouvrier. Enfin il en vint un dans un luxueux équipage. Sa première question fut de demander si la malade existait encore. Heureusement ce n'était qu'au premier étage, il daigna monter.

Pervenche frissonna à son aspect. C'était un homme dur, sec et froid. Sa visite fut courte, insignifiante, et je ne le revis plus.

D'autres eurent encore la bonté de venir. L'un, qui faisait parade de franchise et de brusquerie: il dit sa pensée tout haut et tout brutalement; sa pensée était un arrêt de mort. Ce fut un coup terrible pour la jeune fille.

— Plus de médecins, me dit Pervenche, je vous en prie!... leur science est impuissante, et leur vue me fait mal!

Je pensais comme elle. C'était au cœur que le mal faisait ses ravages. Dieu seul pouvait la guérir.

(La suite au prochain numéro).

On nous écrit de Rougemont :

« Le mois de mars, comme son prédécesseur, veut nous emprisonner ou plutôt nous ensevelir complétement. La tempête journalière ne cesse de nous assourdir de son lamentable mugissement. Les sapins de nos montagnes se penchent tristement; les toits des mâsures s'effondrent et ceux, plus solides, des chalets alpestres craquent sous le poids de la neige qui les surchargent. De larges flocons tourbillonnent dans l'espace et rassasiés de se combattre ou de se poursuivre dans les airs, s'entassent dans les vallons qu'ils paraissent vouloir combler totalement. »

Nous lisons dans une correspondance de Paris : « Les pièces de monnaie d'argent suisse ne sont admises en France qu'au taux de huitante centimes pour un franc. Aussi commence-t-il à se former un commerce qui consiste à acheter en France, à raison de huitante francs, une somme de cent francs de pièces suisses, pour les revendre à leur valeur nominale, en Belgique ou en Suisse.

Pour la rédaction : L. MONNET.